



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL ASSEMBLEE GENERALE

11/09/2025 à l'ESCCI Evreux

L'assemblée générale débute par la remise de tablettes aux clubs. Mme LESEIGNEUR, Vice-présidente et Conseillère départementale du canton d'Évreux-3 et représentant Pascal LEHONGRE, rappelle les aides du Conseil Départemental en faveur des clubs.



Le président, Marc ROUTIER appelle tous les partenaires présents ce soir, pour une photo commune et une remise de trophée aux nouveaux partenaires. Le président ajoute ensuite les commentaires suivants :

- « Les partenaires qui sont devant vous sont les personnes qui font vivre notre district et par voie de conséquence nos clubs. Arnaud vous expliquera un peu plus tard que c'est près de 100 000€ que notre district redistribue, chaque année à nos clubs (sans compter les 100 000 autres euros distribués par le biais du FFA). Je vous remercie donc d'applaudir chaleureusement nos partenaires »



Le président poursuit avec les propos suivants :

« Je voudrais vous remercier de votre présence et tout d’abord remercier Mr HUAU ARMANI, directeur de l’ESSCI, qui nous accueille aujourd’hui et que j’invite à me rejoindre.

Mr HUAU ARMANI, le district est très honoré d’être présent dans vos locaux. Cette Assemblée Générale est un signal fort de notre partenariat et de nos valeurs communes avec une volonté de chacun d’entre nous, de faire grandir et d’aider, dans les meilleures conditions, nos jeunes générations

Je remercie à nouveau, vous et vos équipes, et je vous propose de nous présenter ce qu’est l’ESSCI. »

Mr HUAU ARMANI présente l’ESSCI et les différentes possibilités de formation en alternance, reconnues par l’État, du Bac+2 au Bac+5, dans six filières d’expertise.

Après avoir remercié de sa présentation Mr HUAU ARMANI, le président appelle le secrétaire général, MR Bruno FARINA, pour l’annonce du quorum.

		Présence		
Nombre de Membres	106	88	34	83,02%
Nombre de Voix Totales	705	643	290	91,21%

Bruno FARINA annonce que le quorum est atteint et déclare l’Assemblée Générale ouverte.

Le président du district, Marc ROUTIER, reprend la parole :

- « Merci à tous de votre présence.

Je voudrais saluer :

- Madame la représentante du département de l’Eure,
- Monsieur le représentant du COMEX,
- Mesdames et Messieurs les Partenaires du District,
- Messieurs les représentants de la Ligue de Normandie,
- Mesdames et Messieurs les membres du Comité de Direction du District,
- Mesdames et Messieurs les Responsables de pôles et commissions du District,
- Mesdames et Messieurs les Responsables, Présidents et Présidentes de clubs
- Mesdames et Messieurs les bénévoles du district,
- Mesdames et Messieurs les salariés du District,

JE VAIS TOUT D'ABORD VOUS DEMANDER DE VOUS LEVER POUR HONORER LES PERSONNES QUI NOUS ONT QUITTE

- Vincent FIGUEREDO joueur U19 de Vallée de l'Oison
- Georges HAVET, dirigeant de Quittebeuf et du Neubourg.
- Jean CUZIN, délégué de la Ligue de Normandie et membre de plusieurs commissions dans le district de Seine Maritime.
- Carole LEFEVRE, correspondante du club de Charleval
- François SCHELLES, ancien président de la commission des compétitions.
- Quentin VIEL, jeune arbitre de l'U.S. Conches.
- Aurélien TRAVERT dirigeant d'ILLIERS l'Evêque.
- Bernard BARBET, ancien président de la Ligue de Football Amateur.
- Willy BLONDEAU, dirigeant du SC Thiberville
- Icif NIAKATE, jeune joueur et arbitre de l'Evreux FC
- Jean-Claude LEVEZIER ancien dirigeant de La Croix Vallée d'Eure et de Pacy Ménilles.
- Christian LEFEBVRE, membre des Commissions des Terrains du district de Seine Maritime et de la Ligue de Normandie.
- Emile GARCIA, ancien dirigeant des clubs de la JEANNE d'ARC d'EVREUX et de NORMANVILLE et ancien membre de la commission des jeunes du District
- Sylviane MOREL, du club de l'US Gasny et fidèle bénévole présente, chaque année, lors de notre Journée Nationale des Débutants.
- André GIROT, ancien arbitre et observateur du DEF
- Cyril LEHEU, ancien arbitre et observateur de la LFN et du DEF
- Jean JOUAULT, ancien Président du CS Andelys et membre de la Commission Départementale des terrains du District
- Nicolas HY, joueur du CS Beaumont
- Ibrahima GASSAMA, ancien éducateur de l'Evreux FC
- Delila BRIERE, ancien président de Gaillon puis de l'entente Madrie Seine et fidèle bénévole de notre district.

Merci

Je commencerai cette allocution par un bref retour sur l'Assemblée Générale de la saison dernière, le 10 septembre 2024 à Pacy sur Eure afin de lever une ambiguïté. A cette occasion, le vice - président délégué de la Ligue de Normandie de l'époque, avait tenu des propos très polémiques, pas du tout en phase avec les valeurs de notre district. Ces propos, étonnant pour nous, n'étaient pas les bienvenus et certaines personnes ont profité de ces propos polémiques pour faire le buzz. Je tenais, devant cette Assemblée Générale et devant les représentants de tous les clubs eurois, à vous dire que l'ensemble du Comité de Direction et moi-même tenons à nous excuser de ce moment que nous désapprouvons totalement. Nous continuerons, en ce qui nous concerne, de nous concentrer sur le travail et sur les missions que vous nous avez confié et qui sont de servir le football, les clubs et les licenciés eurois. Nous laisserons ce genre

de polémique à celles et ceux qui s'en nourrissent et nous continuerons d'œuvrer pour le football, le sport et le plaisir des jeunes et moins jeunes. **Le football eurois n'a jamais été une « terre de conflits ou de polémiques » et nous nous engageons à ce qu'il en soit ainsi tant que nous serons en place.** Cet état d'esprit n'est pas celui du sport. Plus on évite les conflits, plus on a des chances que notre football avance.

Cette première année de la mandature 2024-2028 a été dans la continuité du mandat précédent et nous allons dresser ce soir la liste non exhaustive des principales réalisations mises en place et du travail effectué par l'ensemble des composantes de notre district durant cette dernière saison.

Pour la 2^{ème} année consécutive, des **tablettes** ont été remises aujourd'hui aux clubs qui souhaitent en acquérir à des tarifs très attractifs. Le district a bénéficié d'un prix préférentiel grâce à un achat groupé. Une aide du Conseil Départemental de l'Eure en 2024 et un effort financier très significatif de la part du district ont permis de vous proposer ces tablettes à une réduction de 75% pour la 1^{ère} tablette et une réduction de 50% à partir de la 2^{nde} tablette. Nous espérons que cette aide du Conseil Départemental, sera reconduite pour l'année 2025, puisque nous envisageons de prolonger cette opération pour les clubs qui ont besoin de tablettes chaque année.

Parmi les nouveautés évoquées lors de notre dernière Assemblée Générale de 2024, la mise en place d'un **Conseil des Présidents de clubs** a vu le jour et sa 1^{ère} réunion a eu lieu le 26 juin dernier. Ce groupe, constitué de 7 présidents et représentants de clubs aura pour objectif de mettre en avant des problématiques des clubs et de faire des propositions au Comité de Direction. La mise en place de ce groupe de travail qui a déjà été testée dans des districts voisins, s'inscrit dans une volonté d'écoute des clubs toujours plus importante. J'en profite pour remercier nos amis de la Manche pour cette bonne idée. La prochaine réunion de ce Conseil des présidents de clubs aura lieu le 18 septembre prochain. La création de ce conseil des présidents de district est également la première pierre d'un rapprochement entre les dirigeants, les représentants des éducateurs et les représentants des arbitres, afin que prochainement, nous associons ces trois familles pour mettre en place des actions communes dans notre district. L'avenir de notre football passe, selon nous, par le rapprochement des différentes familles.

Nous avons également accueilli en début d'année 2025 et pour la première fois les **nouveaux dirigeants de clubs, présidents, secrétaires et trésoriers** afin de leur présenter l'organisation du football et de ses instances, et pour qu'ils puissent nous questionner sur les sujets qu'ils souhaitaient. Bruno FARINA, notre secrétaire général, développera ce sujet un peu plus tard.

Parmi les nouveautés de cette saison, on peut citer également **les cahiers de vacances** fournis aux U7 et U9 lors de la Journée Nationale des Débutants le 7 juin dernier. Cette opération, qui a bénéficié à plus de 500 enfants, a été réalisée grâce à l'aide substantielle de notre partenaire « Harmonie Mutuelle » que nous tenons à remercier à nouveau. Merci également à Mathis BOUCHER et Morgan DEWILDE d'avoir permis de mener à bien cette opération.

Parmi les nombreuses satisfactions, on peut également citer le travail de fond réalisé depuis plusieurs saisons par notre pôle arbitrage et ses commissions. Ce travail permet, non seulement d'avoir **218 arbitres** licenciés à la fin de la saison 2024-2025, ce qui est le record jamais égalé dans notre district, mais aussi d'avoir seulement **9 clubs en infraction au statut**

de l'arbitrage. Une grande partie de nos clubs a compris que la gestion des arbitres était aussi importante que celle du nombre de joueurs et d'éducateurs. Ce nombre d'arbitres dans votre club doit faire l'objet d'une anticipation et d'une gestion particulière et que dans ce domaine également, le district est présent pour vous aider. Mathieu MOULIN, notre Conseiller Technique en Arbitrage est disponible pour répondre à vos problématiques et interrogations. Mathieu peut également se déplacer dans votre club pour vous aider à mieux prendre en compte ce sujet difficile de la formation et de la fidélisation des arbitres.

Un petit mot également sur les **terrains Foot5**, pour vous dire que nous venons d'inaugurer, samedi dernier, le terrain foot5 de Rugles et que ce terrain est le 14^{ème} terrain Foot5 construit dans le département de l'Eure. Ce projet des terrains Foot5, lancé au niveau normand en 2021, a permis grâce aux aides du FAFA et de l'ANS, mais aussi pour certains projets avec l'aide de la Région et du Département, de voir un développement très important de ces structures. Chaque club dont les collectivités ont permis de faire ce choix peut se réjouir des nombreuses opportunités de ce type d'installation Foot5, notamment dans les périodes difficiles pendant lesquels les terrains en herbe ne sont pas praticables.

Dans le domaine de l'Éthique et de la Citoyenneté notre district continue également de progresser. Les actions d'anticipation, avec les clubs, menées depuis maintenant plus de trois saisons, notamment sur les matchs à risque, commencent à porter leurs fruits puisqu'on a pu noter, cette saison une diminution des faits, **en dehors des matchs**, en même temps qu'une stagnation globale du nombre des **cartons** distribués, là où on entend, au niveau national, parler d'une augmentation des incivilités notamment vis-à-vis des arbitres. La mise en place, notamment du **carton blanc**, les **échanges d'anticipation avec les clubs** sur les matchs à risque, ont eu un effet bénéfique dans ce contexte. Je profite de votre présence pour remercier le travail fourni par nos commissions Ethique sous la houlette de son président Eric MOERMAN, mais je tiens également dans ce domaine, à remercier les clubs qui, dans leur grande majorité font le maximum pour avoir sur les terrains un climat le plus apaisé possible. Le travail n'est pas fini et nous allons, dans ce domaine et dès cette saison, mener des actions au niveau du district, dans la droite ligne du plan d'action lancé par la FFF. Les **caméras sur les arbitres**, le **filmage** les matchs (comme cela se fait déjà chez nos voisins ornais), les traitements de dossiers graves avec les services de l'état (parquet – procureur de la république), la formation à l'arbitrage dès le plus jeune âge, sont autant d'actions qui seront étudiées chez nous dans les prochaines semaines et les prochains mois et nous ne manquerons de vous informer et de vous associer à ces actions. Nous devons être TOUS vigilants pour éviter de voir la violence de notre société se reprendre sur nos terrains de football.

Toujours dans l'optique d'un **meilleur climat**, notamment autour des plus jeunes et au niveau des **écoles de foot**, Laetitia va vous présenter, un peu plus tard, un projet sur trois ans qui sera mis en place et qui nécessitera que l'ensemble de nos clubs soient investis dans cette démarche. L'objectif de ce projet est de rendre le climat des plateaux et des rencontres des jeunes beaucoup plus agréable et festif pour le bonheur de nos enfants. Les comportements nuisibles de certains adultes ne doivent plus être tolérés et le rôle de tous, dans ce domaine, sera de signaler collectivement ces attitudes pour préserver nos enfants.

Dans un autre domaine, plus règlementaire celui-là, Gladys, notre nouvelle directrice, va vous présenter tout à l'heure, **le nouveau logiciel** qui va être mis en place dans les prochaines semaines au district, pour les clubs. Ce logiciel, qui portera le nom **d'ADMICLUB** permettra

aux responsables de clubs de connaître, avant chaque match, la liste des joueurs et joueuses de son club, « **n'ayant pas le droit de jouer** » afin de ne pas risquer d'avoir un match perdu par méconnaissance d'une suspension ou d'une non-qualification. Nul doute que ce logiciel sera une aide précieuse à destination des clubs qui ne nécessiteront plus d'être un « **expert des règlements** » et de permettre à d'autres, de gagner des matchs autrement que sur le terrain.

Pour finir mon propos, et après ces informations, toutes très positives, je voudrais m'attarder sur une information beaucoup moins réjouissante pour notre football, pour notre sport et pour notre jeunesse en général. Il s'agit bien sûr des annonces concernant le **Pass Sport** visant à en supprimer l'accès pour les 6-13 ans. Eric, notre vice-président délégué du district et moi-même avons écrit, le 15 juillet dernier aux élus eurois du Sénat et de l'Assemblée nationale, aux représentants de l'Etat et à vous, les représentants des clubs pour vous alerter des risques pour notre jeunesse. Je remercie ici, ce soir, les élus qui nous ont répondu.

Pourquoi avons-nous alerté sur la gravité de cette décision de suppression de l'aide du Pass Sport de 50€ pour les –13 ans ?

Si nous avons bien compris que, dans notre pays des économies devaient être réalisées, nous pensons que l'abandon du Pass Sport, pour cette tranche d'âge 6-13 ans est un très mauvais choix d'économie. On nous a fait croire qu'augmenter l'aide sur la tranche 14-17 ans était la solution au détriment de la tranche 6-13 ans, et bien on verra un peu plus tard, par des chiffres factuels, que c'est également une mauvaise décision. Ces décisions n'ont nul autre effet que de priver ces enfants de la possibilité de pratiquer du sport, pour en faire, à terme, des enfants plus facilement en mauvaise santé ou plus facilement délinquants. C'est un mauvais calcul, tant sur le plan humain qu'au plan financier puisqu'il faudra dans quelques années payer plus de policiers, de caméras, ou de médecins pour compenser cette décision beaucoup trop « court terme ». Les mauvaises conséquences de cette décision ont d'ailleurs déjà commencé et je vais vous donner quelques chiffres que vous pourrez constater sur la présentation derrière moi.



OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- Conséquences de la refonte du Pass Sport

Nombre de licenciés				
Tranche d'âge	05/09/2024	05/09/2025	Différence	
6-13 ans	3481	2909	-572	-16,4%
14-17 ans	1976	1898	-78	-3,9%





OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- Conséquences de la refonte du Pass Sport
 - Projection des chiffres actuels :**
 - Tranche 6-13 ans**
 - Au 05/09/24 → -572 licenciés (-16,4%)
 - Hypothèse de projection à fin de saison 25-26 (district de l'Eure) → - 1054 licenciés
 - Hypothèse de projection pour FFF (91 districts) → - 113800 licenciés
 - Hypothèse si incidence identique à l'ensemble des fédérations (15% de licences football / autres sports) → - 750 000 enfants de moins qui seront licenciés en France



On voit, à ce jour et à date, une diminution de **572 licences** des **6-13 ans** soit **-16,4%** de prise de licence.

D'autre part, là où on nous avait fait croire que la tranche **14-17 ans** bénéficierait de cette décision, ça n'est pas le cas puisque cette tranche d'âge baisse également de **-4.1%**.

Ce sont pour l'instant près de 572 jeunes qui, dans le football de l'Eure, à ce jour, n'ont pas repris de licence. Si l'on projette ce chiffre en fin de saison ce seront plus 1000 enfants de moins qui prendront une licence de football dans l'Eure, soit plus de 100 000 pour l'ensemble du football français à la fin de la saison.

Enfin si on projette sur l'ensemble des fédérations, on peut estimer **entre 500 000 et 1 Million** la perte de licenciés pour l'ensemble des sports fédéraux français.

On n'est pas loin de parler de **catastrophe** à terme pour la **santé publique** et aussi concernant les **problèmes sociétaux** pour notre jeunesse.

Pour finir je vous citerai quelques vertus liées au fait que notre jeunesse pratique du sport (dont forcément vous êtes tous déjà convaincus) :

- **Influence positive sur le mental (On peut faire référence ici à l'engouement lié aux JO)**
- **Influence positive sur la santé**
- **Goût de l'effort et du dépassement de soi**
- **Respect des règles et des valeurs morales**
- **Mise en place de règles comportementales notamment dans le sport collectif**
- **Création de liens d'amitiés parfois tissés pour la vie**
- **Diminution des risques de délinquance donc économie dans les moyens de répression**
- **Economie à long terme sur des potentielles futures dépenses de santé**

Enfin, il est utile de préciser que la seule politique défendue par nos instances doit être celle de la jeunesse, du sport, de ses bienfaits et bien sûr du football. Chaque fois que des coupes budgétaires sont à faire, c'est très souvent le sport qui est le premier à en pâtir (**le sport c'est moins de 0.1% du budget de l'état**) alors qu'il est prouvé que l'investissement dans le sport est toujours une économie à moyen ou long terme. Faisons en sorte que le sport et le football

pour nos enfants reste pour eux la bouffée d'oxygène indispensable dans ce monde difficile géré par les adultes Des études récentes mette en évidence **qu'à chaque fois que l'on investit 1€ dans le sport, ce sont 13€ d'économisé pour notre pays**. Ce sont tous les acteurs du sport français qui doivent se mobiliser collectivement pour faire entendre la voie de leur près de **20 Millions de licenciés tous sports confondus**, afin de donner les bons arguments à nos décideurs et qu'ils aient une vision beaucoup moins « court terme » et pour ne pas que tous les bienfaits du sport que l'on a vu lors des jeux Olympiques, soient déjà oubliées.
Je vous remercie de votre attention. »

Vote N°1 : Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 10 septembre 2024, mis en ligne le 24 septembre 2024,

Pour : 505 (65,54%) Contre : 175 (34,46%) Abs : 109 Exprimés : 525 (81,65%)

Le président remercie l'assemblée pour sa confiance.

Le président appelle, le secrétaire général, Bruno **FARINA**, pour la lecture et **l'adoption du rapport moral** :

NOUVELLE MANDATURE 2024/2028 !!

1. LES INSTANCES :

Le 10/09/2024 s'est déroulé l'Assemblée générale élective à Pacy sur Eure. Un nouveau Comité de Direction a été élu pour 4 ans avec à sa tête Marc ROUTIER. Ce nouveau Comité de Direction s'est un peu plus féminisé avec maintenant 5 femmes contre 4 lors de la précédente mandature, et plus que jamais orienté « clubs » puisque 14 de ses membres sont issus de clubs ou licenciés dans un club, permettant ainsi de mieux connaître les problématiques du terrain. Le Comité de Direction s'est réuni à 20 reprises. Vous trouverez les rapports d'activités des différentes commissions composant le district sur le site du District de l'Eure.

J'en profite pour remercier les bénévoles de ces commissions, les membres du CD ainsi que les salariés avec une mention spéciale à Mathis BOUCHER qui a fini son alternance au sein des Commissions départementales « Communication » et « Partenariat et Sponsoring ».

Merci pour l'excellent travail effectué et bon vent à lui pour ces futurs projets.

Il est remplacé par Lucas HARDION, bonne réussite à Lucas !!

2. LES COMPETITIONS :

Dans le cadre de l'évolution de la commission Gestion des Compétitions, nous avons décidé de la fusionner avec la commission des Calendriers. Cette nouvelle commission, intégrée au Pôle sportif co-présidé par Patrice LECHER et Eric MOERMAN, est appelée « Commission Départementale de Gestion des Compétitions et des Calendriers ». Elle permet de rapprocher toutes les composantes du football Eurois autour de son nouveau président, Bruno FARINA.

Nous sommes conscients qu'il n'est pas toujours facile de concilier les demandes des clubs avec les aléas du calendrier, mais nous essayons toujours d'être le plus juste possible dans nos décisions.

Concernant le FAL (Football d'Animation Loisir), il est déployé sur l'ensemble des compétitions jeunes jusqu'au U11. Message aux clubs et principalement aux éducateurs : bien remplir les feuilles de match et bien scanner l'ensemble, c'est autant d'amendes à éviter de payer pour vous.

FUTSAL : Coupes de l'Eure de futsal :

La coupe s'est déroulée du dimanche 5 janvier au dimanche 23 février 2025

Voici le tableau des engagements :

Catégorie	U13F	U13G	U15F	U15G	U18F	U18G	Seniors F	Seniors G	Total
Engagement	18	90	20	55	10	45	10	15	263

Journées évènementielles futsal :

Réalisation de cet évènement en juin avec pour objectifs de continuer à promouvoir la pratique du futsal et amener des clubs à la pratique pour la saison 25-26

- 3 sites pour les garçons, 9 équipes participantes
- 1 site pour les filles, 4 équipes participantes

BILAN DES EQUIPES DE L'EURE EN REGIONAL :

Seniors :

Accessions : de R2 en R1 EVREUX FC 27
 de R3 en R2 PACY MENILLES RC 2
 FC ILLIERS L'EVEQUE

Rétrogradations : de R1 en R2 SPN VERNON
 FC GISORS VEXIN 27
 de R2 en R3 ES NORMANVILLE
 FC PAYS DU NEUBOURG
 de R3 en D1 FC EURE MADRIE SEINE
 EVREUX FC 27 2

U18 :

Rétrogradation de R2 en D1 U18 FC VAL DE REUIL

U15 :

Accessions générationnelles : de R1 U15 en R1 U16 EVREUX FC 27
 de R1 U15 en R2 U16 SPN VERNON
 de R2 U15 en R2 U16 FC SEINE EURE
 US GASNY

FC GISORS VEXIN 27

PACY MENILLES RC

Rétrogradations en District

ES NORMANVILLE
US ANDELLE

Accessions générationnelles : de R1 U14 en R1 U15

EVREUX FC 27

SPN VERNON

de R2 U14 en R2 U15

PACY MENILLES RC

FC GISORS VEXIN 27

FC VAL DE REUIL

Féminines :

Rétrograde de R2 F en Interdistrict FC SERQUIGNY NASSANDRES

3. LA DISCIPLINE :

Cette saison 2024/2025 a encore été compliqué quant aux comportements des différents intervenants sur les terrains du District de l'Eure, bien que le nombre d'infraction n'aient pas augmentée. La Commission départementale de Discipline s'est chargée de traiter tous ces dossiers avec intégrité, impartialité et respect des procédures, du droit à la défense et des individus. Lors de cette saison, ce sont quelques 3793 dossiers qui ont constitué le menu de la commission.

Les données de cette saison prouvent encore une fois que le travail de fond pour arriver à un football plus respectueux de chacun doit être poursuivi.

4. L'ARBITRAGE :

Bilan de la CDPA : Effectif de 218 arbitres (196 hommes, 22 femmes) contre 213 la saison précédente, c'est un record historique pour le district !

Objectif fixé pour 2025/2026 : atteindre 240 arbitres.

Projet important pour la saison future :

Quatre grands projets de formation et de suivi sont en cours de mise en place. Ils seront en application dès le début de cette nouvelle saison.

Il s'agit des projets suivants :

- La refonte de la gestion des désignations
- La formation des arbitres
- L'arbitrage Futsal
- Les observations

Félicitations :

- A nos arbitres fédéraux
- A tous nos arbitres stagiaires qui ont été reçus en pratique
- A nos jeunes arbitres de Ligue reçus à l'examen pratique et théorique
- A nos arbitres de Ligue promotionnels

- A tous nos jeunes arbitres ayant pratiqué aux finales départementales et régionales du Festival U13 Pitch

5. DIVERS :

Deux événements importants :

Le lancement de la première réunion d'accueil des nouveaux dirigeants, organisée le 1^{er} février 2025 par Frédéric GRESSENT et la Commission Départementale d'accompagnement des Dirigeants.

Ce temps d'échange avait pour objectif :

- De présenter le rôle et le fonctionnement du District et de ses commissions
- De faire découvrir les ressources à disposition des dirigeants
- De permettre des échanges libres entre les nouveaux bénévoles et les élus du District.

Cette première initiative a rassemblé une trentaine de participants, ce qui témoigne d'un intérêt réel pour ce type de rendez-vous.

Merci de noter pour celles et ceux qui le souhaitent, que la prochaine réception des nouveaux dirigeants aura lieu au district le samedi 22/11/2025.

La création de la Commission Départementale Service Civique :

Elle est née de la volonté du District d'apporter un soutien concret aux clubs en particulier à ceux qui sont moins bien structurés. L'objectif principal est de leur faciliter la vie en prenant en charge la constitution d'un dossier d'agrément Service Civique. Grâce à cet agrément, une vingtaine de contrats de service civique peuvent être obtenus et sont mis gratuitement à la disposition des clubs.

L'idée est d'amorcer cette démarche et d'accompagner progressivement les clubs vers la création de leurs propres dossiers d'agrément, afin qu'ils gagnent en autonomie.

Cette année, 14 contrats de service civique ont été placés dans différents clubs.

Un remerciement à Victor LA BIGNE, dont l'engagement et le travail ont été déterminants dans la réussite de ce projet.

Vote N°2 : Adoption du rapport moral du 01/09/2025 mis en ligne le 03/09/2025,

Pour : 542 (92,32%) Contre : 31 (7,68%) Abs : 96 Exprimés : 536 (83,36%)

Le président remercie l'assemblée pour sa confiance.

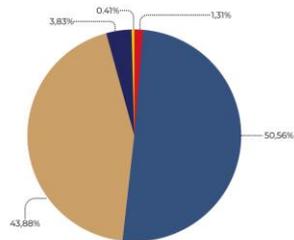
Le président appelle, le trésorier général, **Arnaud SABLIERE**, pour la présentation **du rapport financier** :

Avant de passer la parole à Arnaud, le président adresse un mot pour remercier **Daniel RESSE** qui a servi notre district pendant près de 30 ans dans différentes fonctions et notamment en tant que trésorier durant ces dernières années. Merci Daniel pour tous les services que tu as rendu au football eurois et normand durant ces longues années, le football eurois et normand te doivent beaucoup.



PRÉSENTATION DU RÉSULTAT 2024 - 2025

• Les recettes

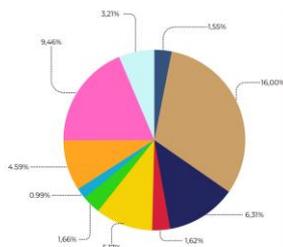


	EXERCICE 24-25		EXERCICE 23-24	
	MONTANT	PROPORTION	MONTANT	VARIATION
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOIT.	330 612€	50.56%	331 821€	-0.36%
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	286 930€	43.88%	281 965€	+1.76%
AUTRES PRODUITS	25 055€	3.83%	13 763€	+82.04%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 589€	1.31%	9 158€	-6.0%
PRODUITS FINANCIERS	2 698€	0.41%	2 649€	+1.84%
TOTAL	653 877€	100%	639 358€	+2.28%



PRÉSENTATION DU RÉSULTAT 2024 - 2025

• Les recettes : subventions et partenariats

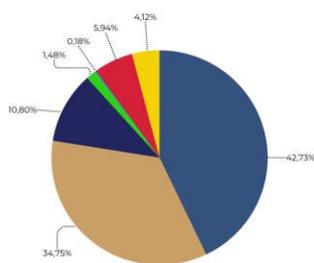


	EXERCICE 24-25		EXERCICE 23-24	
	MONTANT	PROPORTION	MONTANT	VARIATION
SUBVENTION FFF ET SUBVENTION CTA	10 150€	1.55%	8 300€	+22.29%
SUBVENTION LFN	104 630€	16.00%	106 902€	-1.20%
CONTRAT D'OBJECTIFS LFA	41 235€	6.31%	41 235€	0%
SUBVENTION LNF PRÉFORMATION	10 600€	1.62%	9 254€	+14.60%
SUBVENTION ANS	33 800€	5.17%	33 200€	+1.81%
SERVICES CIVIQUES	10 835€	1.66%	-	-
AIDE À L'APPRENTISSAGE	8 500€	0.99%	12 335€	-47.3%
SUBVENTION CONSEIL DÉPARTEMENTAL	30 000€	4.59%	43 000€	-30.23%
PARTENARIAT	61 857€	9.46%	58 595€	+5.57%
SUBVENTION EDUCATEURS SPORTIFS	21 000€	3.21%	20 000€	+5.0%
TOTAL	330 612€	50.56%	331 821€	-0.36%



PRÉSENTATION DU RÉSULTAT 2024 - 2025

• Les charges

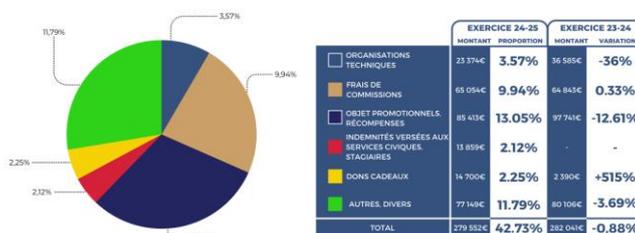


	EXERCICE 24-25		EXERCICE 23-24	
	MONTANT	PROPORTION	MONTANT	VARIATION
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	279 552€	42.73%	282 041€	-0.88%
PERSONNEL - REMUNÉRATION	227 563€	34.75%	220 975€	+2.89%
CHARGES SOCIALES	70 661€	10.80%	61 745€	+14.44%
Amortissements	38 834€	5.94%	39 656€	-2.07%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	26 987€	4.12%	9 092€	+196.8%
IMPÔTS ET TAXES	9 672€	1.48%	9 472€	+2.11%
AUTRES CHARGES	1 174€	0.18%	1 205€	-2.57%
CHARGES FINANCIÈRES	49€	0.01%	541€	-90.88%
TOTAL	654 295€	100%	624 729€	+0.15%



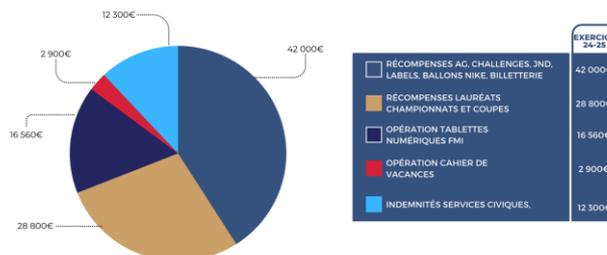
PRÉSENTATION DU RÉSULTAT 2024 - 2025

- Les charges : détail autres achats et charges externes



PRÉSENTATION DU RÉSULTAT 2024 - 2025

- Dotations clubs



Soit plus de 102 000€ reversés aux clubs

PRÉSENTATION DU RÉSULTAT 2024 - 2025

- Synthèse résultat



Après avoir remercié Arnaud SABLIERE de cette présentation, le président appelle le commissaire aux comptes, Mr François Xavier COUSSIN, pour son rapport.

Vote N°3 : Rapport financier, approbation du rapport financier 2024/2025

Pour : 481 (90,79%) Contre : 46 (9,21%) Abs : 46 Exprimés : 588 (91,45%)

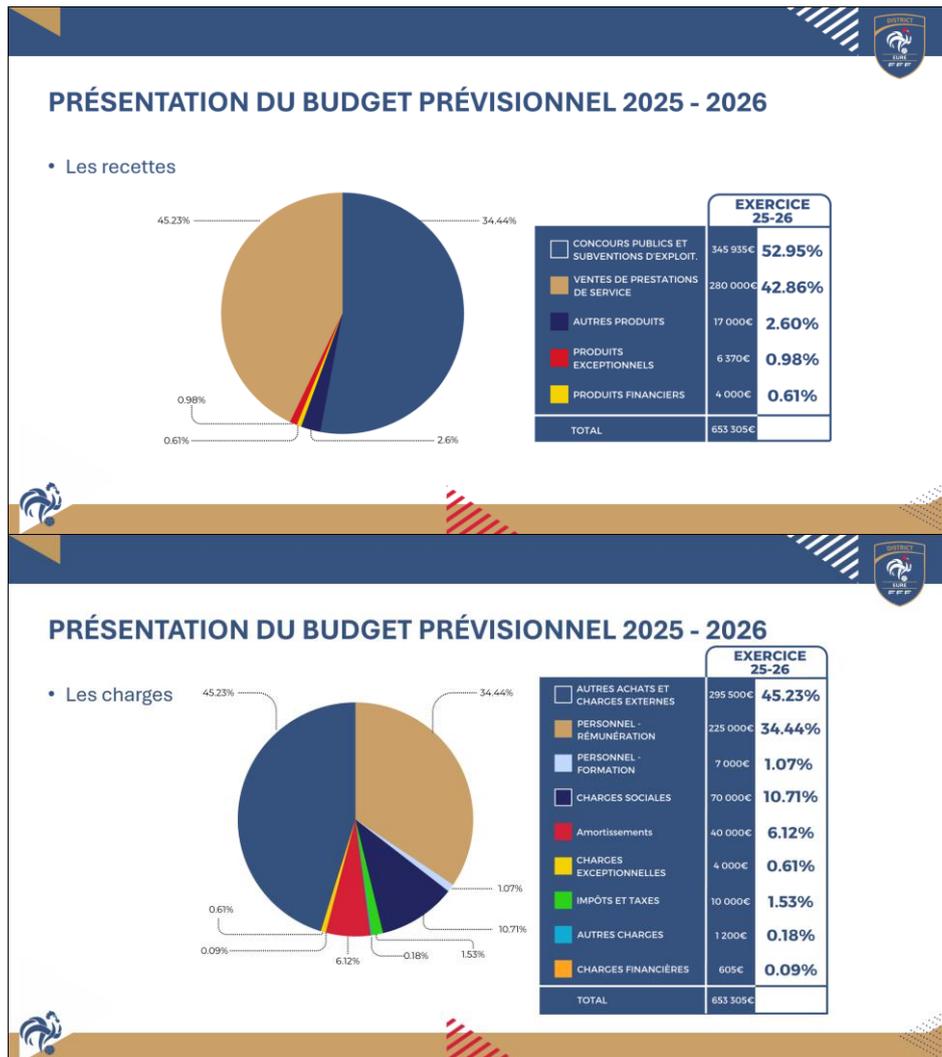
Le président remercie l'assemblée pour sa confiance.

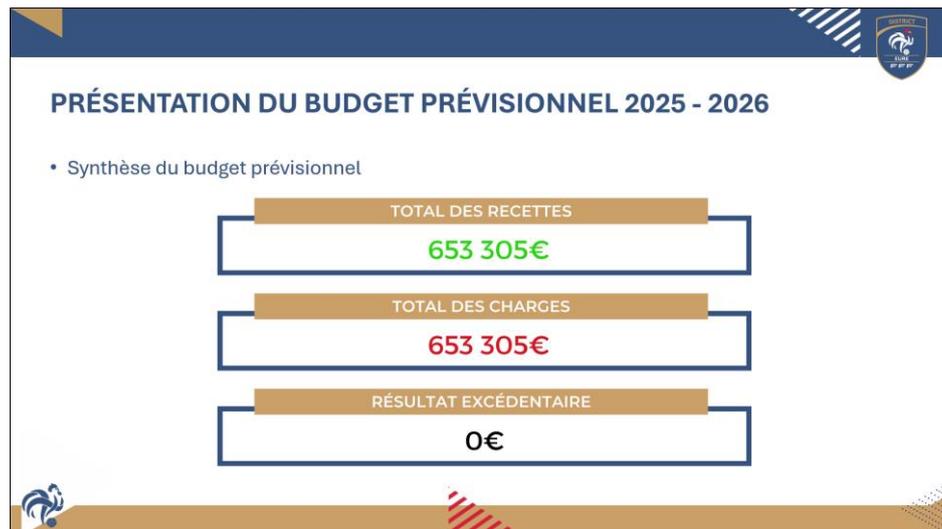
Vote N°4 : Affectation du résultat 2024/2025

Pour : 472 (86,51%) Contre : 66 (13,49%) Abs : 87 Exprimés : 547 (85,07%)

Le président remercie l'assemblée pour sa confiance.

Le trésorier général, présente ensuite le dernier volet de la présentation des finances, le budget prévisionnel pour la saison 2025-2026 :





Vote N°5 : Vote du budget prévisionnel 2025/2026

Pour : 502 (87,57%) Contre : 55 (12,43%) Abs : 104 Exprimés : 527 (81,96%)

Le président remercie l'assemblée pour sa confiance

Le président remercie Arnaud SABLIERE pour cette première présentation claire et précise.

Récompenses « Carton Vert » :

Pour la 1^{ère} fois ont lieu, au cours d'une Assemblée Générale, les récompenses pour le Carton Vert. Ce dispositif « Carton Vert » lancé il y a trois ans par la FFF, vise à valoriser les bons comportements lors des matchs. Au cours d'un match, l'arbitre et les deux équipes, disposent de cartons verts à distribuer aux joueuses et joueurs ayant eu un comportement exemplaire, les équipes les distribuant, bien sûr, aux joueurs et joueuses de l'équipe adverse.

Notre district s'est engagé et participe pour la 3^{ème} saison dans ce dispositif. **336 cartons verts ont été distribués en cette saison 2024-2025 pour 285 bénéficiaires.**

Avant d'appeler les vainqueurs de ce challenge pour 2024-2025, il est important de préciser que la philosophie de ce « Carton Vert » convient tout à fait aux valeurs prônées par notre district car nous considérons qu'il est tout aussi important de valoriser les bons comportements que de réprimer les mauvais.

Un dernier mot pour dire que ce challenge est géré conjointement par Morgan DEWILDE, notre Conseiller Technique DAP, et Mathieu MOULIN, notre Conseiller Technique en Arbitrage, preuve s'il en était besoin que le fait de faire travailler ensemble des techniciens et des arbitres, peut donner de très belles choses.

Nous allons donc passer à la remise des cartons verts pour les catégories U15 filles et garçons réalisée par Sabrina CHARPENTIER, co-responsable du pôle Technique et Emmanuel AUBERT, co-responsable du pôle Arbitrage, qui vont remettre les récompenses aux récipiendaires.

Les récompenses vont être remises, à la fois, à une équipe fille et une équipe garçon et aussi à des jeunes individuellement qui ont reçu chacun trois cartons verts sur l'ensemble de la saison.

Les lauréats sont donc :

Carton Vert – U15 Filles

- **Club** : FC Seine-Eure (13 Cartons Vert)
- **Joueuses (3 Cartons Vert)** :
 1. Dado SESAY (FC Eure Madrie Seine)
 2. Tayha DESBIENS PRESTOT (FC SEINE-EURE)
 3. Manon DECONYNCK (FC du Pays du Neubourg) (Il est à noter que Manon a déjà été récompensée lors du festival U13F pour son bon comportement, bravo Manon pour cette double récompense)

Carton Vert – U15 Garçons

- **Club** : CS Beaumontais (16 Cartons Vert)
- **Joueur (3 Cartons Vert)** :
 1. Lenzo CALDAS (FC Ézy-sur-Eure)

Une ovation est faite par l'assemblée à ces jeunes, pour leurs bons comportements !

Il est à noter également que devant le succès de ce dispositif, celui-ci sera étendu, dès la saison 2024-2025 aux séniors féminines et aux seniors garçons D1 de notre district.

CARTON VERT

- Clubs les plus récompensés :

Catégorie filles	Catégorie garçons
	
13 cartons	16 cartons

CARTON VERT

Joueurs les plus récompensé(e)s :

Dado SESAY	Tayha DESBIENS PRESTOT	Manon DECONYNCK	Lenzo Caldas
FC Eure Madrie Seine : 3	FC Seine-Eure : 3	FC du Pays du Neubourg : 3	FC Ezy-sur-Eure : 3
			

Le président appelle maintenant la nouvelle directrice du district, Gladys ESPRIT, pour présenter le nouveau logiciel, **ADMICLUB**, destiné à aider les clubs afin qu'ils n'aient pas à courir le risque de faire jouer ou une joueuse n'ayant pas le droit. La mise en place de ce logiciel étant lié à l'identité des joueurs et joueuses, Gladys sera accompagnée par Emmanuel AUBERT, qui précisera les conditions de mise en place du protocole de contrôle des licences, avant chaque match, qu'il soit arbitré par un arbitre officiel ou bénévole, le respect de ce protocole étant étroitement lié à la mise en place du logiciel.

PRÉSENTATION DU LOGICIEL ADMICLUB

Contexte actuel :

Si un club fait jouer un joueur ou une joueuse n'ayant pas le droit de jouer :

- Nécessité d'avoir une connaissance très pointue des règlements
- Réserve posée par le club adverse
- Risque de réserve non conforme
- Traitement par les commissions compétentes
- Décision des commissions et sanctions éventuelles



PRÉSENTATION DU LOGICIEL ADMICLUB

Situation actuelle pour les clubs :

Manque de visibilité sur :

- Joueurs et joueuses suspendus
- Joueurs et joueuses non qualifiés
- Joueurs et joueuses mutés

En résumé : De nombreux cas de joueurs ou joueuses qui jouent sans en avoir le droit sans que ce ne soit détecté



PRÉSENTATION DU LOGICIEL ADMICLUB

Ce que va permettre le Logiciel ADMICLUB :

Avoir une visibilité sur :

- Joueurs et joueuses suspendus
- Joueurs et joueuses non qualifiés
- Joueurs et joueuses mutés

... de son propre club



PRÉSENTATION DU LOGICIEL ADMICLUB

Comment ? :

Chaque vendredi, avant le match, le club se connectera sur ADMICLUB pour connaître :

- Ses joueurs et joueuses suspendus
- Ses joueurs et joueuses non qualifiés
- Ses joueurs et joueuses mutés





PRÉSENTATION DU LOGICIEL ADMICLUB

Calendrier et conditions :

- Octobre 2025 : Période de tests pour le district
- Novembre 2025 : Période de formation et d'information des clubs, en visio, par le district (plusieurs dates possibles)
- Décembre 2025 : ADMICLUB mis à disposition des clubs du district de l'Eure

Les coûts liés à la mise en place de ce logiciel seront intégralement pris en charge par le District, pour la saison 2025-2026



PRÉSENTATION DU LOGICIEL ADMICLUB

Conséquences :

- La Commission Départementale des Compétitions et des Calendriers aura chaque semaine la liste des joueuses et joueurs ayant joué sans en avoir le droit
- La Commission Départementale des Compétitions et des Calendriers aura un droit d'évocation permettant de sanctionner les joueuses et joueurs ayant joué sans en avoir le droit
- Les sanctions seront identiques à celles infligées lorsque des réserves étaient posées auparavant
- Jusqu'à la mise en place d'ADMICLUB pour les clubs, les conditions pour poser des réserves restent identiques aux saisons précédentes



PRÉSENTATION DU LOGICIEL ADMICLUB

Protocole de contrôle des licences

Le protocole de contrôle des licences est obligatoire et se déroule de la manière suivante :

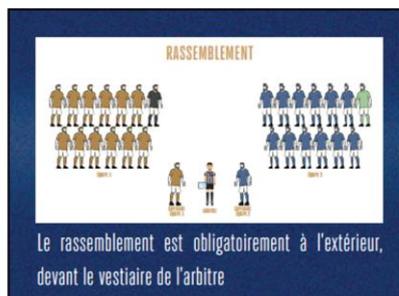
- L'arbitre invite le capitaine de chaque équipe à réaliser le contrôle des licences
- Le contrôle des licences est obligatoire, que ce soit un arbitre officiel ou un arbitre bénévole





PRÉSENTATION DU LOGICIEL ADMICLUB

Protocole obligatoire d'avant match sur la vérification des licences



©



PRÉSENTATION DU LOGICIEL ADMICLUB

Protocole obligatoire d'avant match sur la vérification des licences



PRÉSENTATION DU LOGICIEL ADMICLUB

Protocole obligatoire d'avant match sur la vérification des licences



PRÉSENTATION DU LOGICIEL ADMICLUB

Protocole obligatoire d'avant match sur la vérification des licences

SIGNATURES D'AVANT MATCH

CAPITAINE EQUIPE 1 ARBITRE CAPITAINE EQUIPE 2

Les signatures d'avant match et les éventuelles réserves se font dans le vestiaire arbitre. Les 2 assistants restent avec les équipes.

DÉBUT DU MATCH

LE NON-RESPECT DU PROTOCOLE PEUT ENTRAÎNER LA PERTE DU MATCH PAR PÉNALITÉ POUR LES ÉQUIPES NE L'AYANT PAS RESPECTÉ

Le président remercie Gladys et Emmanuel pour cette présentation de logiciel qui sera une aide précieuse pour nos clubs.

Le président appelle ensuite Laetitia MOTTE, responsable de la mise en place du projet « **Touche pas à mon foot** » avec Aurélie BADIÉ. Comme annoncé en préambule de cette assemblée, il est constaté dans notre sport, comme dans beaucoup d'autres et dans notre société en général, des comportements déviants de certains adultes, éducateurs ou parents. Certains éducateurs jouent leur vie dans le résultat de leur équipe d'enfants, certains parents voudraient voir dans leur enfant le joueur qu'ils n'ont pas été, voire une potentielle manne financière pour la famille et notre devoir est de tenter de modifier ces comportements, voire de les éloigner de notre sport et des enfants pour qu'ils arrêtent de leur nuire.

Je vous demande une attention particulière car le projet qui va vous être présenté sera mené en collaboration étroite avec les clubs et nous semble essentiel pour l'avenir de notre football.

PRÉSENTATION TOUCHE PAS À MON FOOT

Constat : Augmentation des actes de violence et d'incivilité dans notre sport, notamment au sein des écoles de foot

- Très peu de chiffres officiels pour les catégories U7, U9, U11
- De plus en plus de faits divers relatés dans les journaux, sur les réseaux sociaux, au niveau national et local

Problématique : Comment faire pour limiter ces comportements et préserver le plaisir de jouer/ d'entraîner dans nos structures?

PRÉSENTATION TOUCHE PAS À MON FOOT

Le dispositif « Touche pas à mon foot »

Un dispositif qui existe déjà mais encore peu connu des clubs

S'adresse aux catégories U7 U9 et U11 filles et garçons

Objectifs

Au sein des écoles de foot, sur les plateaux :

- Lutter activement contre toutes formes de violence et d'incivilité.
- Renforcer le respect et la bienveillance dans notre sport en valorisant les bons comportements.

PRÉSENTATION TOUCHE PAS À MON FOOT

Le dispositif « Touche pas à mon foot »

Un programme d'actions sur 3 ans

➔

Année 1: 2025/2026
 Objectif: Communiquer et sensibiliser les clubs sur le dispositif « Touche pas à mon foot »

Questionnaire envoyé aux clubs le 28/08/2025
 Réponses attendues pour le 26/09/2025

Réunion de restitution du questionnaire et temps d'échange par secteur (à partir de 18h30)

- Le lundi 10 novembre 2025 à l'EMS
- Le lundi 24 novembre 2025 à Nassandres
- Le lundi 8 décembre 2025 à Prey

Une adresse mail spécifique où nous contacter:

Le président remercie Laetitia (et Aurélie) pour cette présentation et ce projet très important pour la sérénité de notre football des « petits ».

En guise de dernières présentations, le président appelle Karine PAIS et Pascal LEBRET, co-responsables de notre pôle juridique et qui vont nous présenter, **d'abord la proposition de Super vétérans à 8**, pour laquelle nous solliciterons votre vote pour la mise en place et pour une application immédiate et ensuite quelques **modifications règlementaires** que nous vous rappellerons pour information :

The image shows two identical presentation slides. Each slide has a dark blue header with a logo on the right and a light blue footer with a logo on the left. The main content is on a white background with a blue border. The title is 'CRITÉRIUM « SUPER VÉTÉRANS »'. Below it, there is a section 'Les dispositions spécifiques :' followed by a list of bullet points. The first slide's list includes: 'Ouvert aux joueurs licenciés vétérans de 45 ans et plus.', 'Règles applicables aux compétitions à effectif réduit. (équipes de 8 joueurs et 4 remplaçants)', 'Matches en deux mi-temps de 35 minutes.', 'Les tacles ne sont pas autorisés', 'Gestion des matchs via la FMI', 'Un format de critérium à définir par la commission en charge de la compétition en regard du nombre d'équipes engagées.', and 'Si le format est en plusieurs phases, possibilité d'engager de nouvelles équipes à chaque phase'. The second slide's list includes: 'Les équipes de ce critérium ne constituent pas des équipes B en regard des obligations des clubs', 'Les ententes sont admises', 'Pas d'accession, ni relégation à l'issue de la saison.', 'Protocole et « contrôle des licences » obligatoires', 'Le carton blanc et le temps mort sont applicables', 'Tout joueur remplacé devient remplaçant', and 'Sur demande des clubs, les rencontres pourront se jouer en semaine.'

Vote N°6 : Proposition et adoption de la réforme des super vétérans à 8, Rapporteuse Karine PAIS

Pour : 447 (77,47%) Contre : 118 (22,53%) Abs : 66 Exprimés : 565 (87,87%)

Vote n°7 : Mise en application immédiate de la réforme super vétérans à 8,

Pour : 425 (72,40%) Contre : 150 (27,60%) Abs : 56 Exprimés : 575 (89,42%)

Le président remercie l'assemblée pour sa confiance et ajoute que lors du sondage, une trentaine de clubs s'étaient prononcé favorablement pour rejoindre ce dispositif et qu'à ce jour, seule 6 équipes sont engagées. Merci de faire le maximum pour respecter votre engagement sinon nous risquons de rencontrer des difficultés à le mettre en place.

Pascal LEBRET passe à la présentation des « **modifications réglementaires** »

Information sur les modifications, Rapporteur : Pascal LEBRET

- Evolution du Futsal senior
- Evolution des championnats U13

- Evolution du Brassage U15 et U18
- Evolution des compétitions « Coupe de District »

ÉVOLUTION DU FUTSAL SENIORS

- Création d'un championnat de **Régional 1 Futsal** de Ligue (avec accession de clubs de district)
- Evolution du critérium Futsal senior masculin vers un **Championnat Futsal senior** en première partie de saison
- Retour d'un Critérium Futsal senior masculin pour la deuxième partie de la saison.

ÉVOLUTION DU CHAMPIONNAT U13

- Création en Ligue de championnats **R1 U12** et **R1 U13**
- Maintien des brassages et des deux phases suivantes
- Montée de 3 équipes en R2 à l'issue de la phase 1
- Simplification générale du texte
- Modification des règles de départage pour le brassage (tirage au sort comme critère 6 de départage)

ÉVOLUTION DES CHAMPIONNATS U15 & U18

- Maintien des brassages et des deux phases suivantes
- **Rappel : Lors des brassages une seule mi-temps de 40 minutes pour chaque match pour les 2 catégories**
- U15 - Montée de 2 équipes en Ligue à l'issue des phases 1 et 2
- U18 - Montée d'une équipe en Ligue à l'issue des phases 1 et 2
- Simplification générale du texte
- Modification des règles de départage pour le brassage (tirage au sort comme critère 6 de départage)

ÉVOLUTION DU RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS DISTRICT

COUPES DU DEF :

➤ Lors des tirages, s'il y a deux divisions (ou plus) d'écart, la rencontre se déroulera systématiquement sur le terrain du club de division inférieure.

RAPPEL : Le protocole d'avant match et le contrôle des licences sont obligatoires sur tous les matchs.



CHAMPIONNAT FUTSAL MASCULIN SENIORS DU DISTRICT DE L'EURE

REGLEMENT :

Article 1 : Titre et challenge

Le District de l'Eure organise, dans le cadre des Règlements Généraux de la F.F.F. et de la L.F.N., une compétition dénommée « Championnat Futsal Masculin Seniors du District de l'Eure de Football ».

Article 2 : Organisation

Le Comité de Direction du District de l'Eure délègue ses pouvoirs :

- A la Commission Départementale Futsal pour la gestion de la compétition
- A la Commission Départementale de Gestion des Compétitions et des Calendriers pour l'homologation des rencontres
- A la Commission Départementale de Discipline pour les affaires disciplinaires
- A la Commission Départementale des Règlements et Contentieux pour les réserves et les réclamations.
- A la Commission Départementale des Arbitres pour la désignation des arbitres.

Article 3 : Engagements, participation et obligations de clubs

Le Championnat Futsal Masculin Seniors du District de l'Eure de Football est ouvert à tous les clubs du DEF. Les joueurs licenciés des catégories vétérans, seniors, U19, U18 et U17 (U17 autorisés médicalement suivant les

dispositions de l'article 73 des RG de la LFN) titulaires de licences dans les pratiques Libres et Futsal peuvent participer à ce critérium.

L'inscription se fait sur engagement volontaire des clubs.

Un droit d'engagement, dont le montant est fixé par le Comité de Direction du DEF, sera exigé pour participer à cette compétition.

Les conditions de qualification et de participation prévues au travers des Règlements Généraux de la LFN sont applicables au Championnat Futsal Masculin Seniors du District de l'Eure notamment concernant le nombre de joueurs détenteurs de licences changement de club.

Les clubs devront prévoir deux jeux de maillots et un jeu de chasubles (de couleur différente)

Les joueurs ont l'obligation de présenter leur licence au nom du club engagé sur toute la compétition.

L'ordre des rencontres étant défini à l'avance, aucune inversion des rencontres ne pourra avoir lieu.

Article 4 : Obligations matérielles

Le club mettant le gymnase à disposition au profit des autres équipes, devra être présent durant toute la durée de la compétition.

Ce club recevant devra fournir :

- Ballons de Futsal
- Rouleau de scotch pour traçage du terrain. (Couleur blanche ; 3 à 5 cm de largeur)

Article 5 : Les terrains

Les rencontres se déroulent dans les gymnases sur les terrains tracés pour le handball. Il revient aux clubs de proposer des clubs et des créneaux de mise à disposition.

Tous les clubs, à même de fournir un créneau dans un gymnase, sont priés d'en avertir le District de l'Eure de Football.

Le Futsal utilise obligatoirement le terrain et les buts de handball.

Article 6 : Calendriers

Pour permettre à la compétition de ligue de pouvoir se dérouler suivant le calendrier prévu, le Championnat Futsal Masculin Seniors du District de l'Eure de Football devra être réalisée impérativement sur la première partie de la saison.

Ainsi le calendrier de la compétition sera établi par la Commission Départementale Futsal, en liaison avec la de Gestion des Compétitions et des Calendriers du District de l'Eure de Football, et devra s'achever au maximum une semaine avant la période de début de la compétition R1 futsal de la Ligue.

Article 7 : Formule de l'épreuve

La compétition devra impérativement se dérouler sur la première partie de saison et s'achever avant le début de la compétition régionale.

A l'issue de cette compétition, l'équipe classée à la première place du championnat accédera en Championnat Futsal de Régional 1 de Ligue pour la deuxième partie de saison courant de janvier à mai de la saison de référence.

Dans le cas où cette équipe ne s'engagerait pas ou ne pourrait accéder au championnat de Régional 1 Futsal Seniors de la LFN par suite de l'application d'une disposition réglementaire, elle serait remplacée par l'équipe classée

immédiatement derrière elle au classement du championnat Futsal senior masculin du DEF et étant susceptible de monter.

Le cas échéant et sur proposition de la LFN, une seconde équipe pourrait être retenue pour accéder en Championnat Futsal Senior de Ligue.

La formule retenue pour la Compétition, de la saison considérée, sera déterminée en début de saison futsal par la commission organisatrice en concertation avec les clubs participants et en regard du nombre d'équipes engagées.

Elle se déroulera en une seule phase sous forme championnat en un ou plusieurs groupes en matchs aller simple ou aller-retours.

La formule retenue sera communiquée aux clubs et publiée, avant le début de la compétition, par la commission en charge de la compétition via un procès-verbal et une communication officielle sur le site du district

Article 8 : Durée des matchs et formule

Les matchs ont une durée de 40 minutes de temps réel, soit deux périodes de 20 minutes, entrecoupées d'une pause de 15 minutes.

En l'absence de chronométrage des arrêts de jeu, le match aura une durée de 50 minutes, soit deux périodes de 25 minutes, entrecoupées d'une pause de 15 minutes.

Un classement sera établi suivant le barème fixé au présent règlement. (Voir article 9 : points de marque)

A l'issue de la compétition, sera déclarée championne du DEF et accédant en championnat de R1 de Futsal, l'équipe qui aura obtenu le plus de points. En cas d'égalité, il sera appliqué les critères définis à l'article 9 du présent règlement.

Il appartiendra à la Commission en charge de la compétition d'effectuer tous les arbitrages utiles pour que la compétition se déroule dans les formes règlementaires.

Article 9 : Points de marque

Lors des matchs, il sera appliqué le barème de points suivant :

– Match gagné	=	3 points
– Match nul	=	1 point
– Match perdu	=	0 point
– Match perdu par pénalité	=	-1 point
– Match perdu par forfait	=	-1 point

En cas d'égalité de points, les équipes seront départagées dans l'ordre respectif des critères suivants :

- 1 - Goal-average général calculé à la différence des buts (buts marqués et buts concédés)
- 2 – Equipe ayant marqué le plus grand nombre de buts. (Calcul pondéré si nécessaire : buts/nombre de matchs)
- 3 - Goal-average particulier entre les équipes à égalité
- 4 – Equipe ayant subi le moins d'exclusions.
- 5 – Tirage au sort

Article 10 : Arbitrage

Toutes les rencontres seront dirigées par deux arbitres.

Des arbitres officiels pourront être désignés par la Commission Départementale des Arbitres du District de l'Eure de Football.

Lors des rencontres, s'il n'y a pas d'arbitres officiels désignés, les rencontres devront être arbitrées par des joueurs ou des dirigeants des clubs en présence.,

Dans le cas où il n'y a qu'un seul arbitre officiel, les clubs devront être en capacité de présenter un arbitre. (Joueur ou dirigeant)

Les frais des arbitres officiels sont partagés également entre les clubs convoqués et débités automatiquement de leurs comptes y compris en cas d'absence de l'un des clubs.

Les lois du jeu futsal telles que décrites à « **l'Annexe lois du jeu futsal** » figurant dans les règlements du DEF sont applicables pour cette compétition.

Article 11 : Cumul des fautes

Fautes cumulées :

Le cumul des fautes sera appliqué.

Une faute entraînant un Coup-Franc Direct est considérée comme une faute cumulable.

Ne seront pas considérées comme cumulables les fautes entraînant un Coup-Franc Indirect.

Sanction :

- Coup franc sans mur à 10 m à compter de la 6^{ème} faute
- Remise à zéro à la mi-temps ou à la fin du match s'il se déroule en une seule période.

Article 12 : Homologation des rencontres

L'homologation des rencontres sera effectuée par la Commission Départementale de Gestion des Compétitions et des Calendriers du District de l'Eure de Football

Les éventuelles réserves devront être confirmées dans les formes prévues par les R.G. de la L.F.N.

Article 13 : Feuilles de matches

Le Championnat Futsal Masculin Seniors du District de l'Eure de Football est géré via la FMI. (Feuille de match informatisée) L'utilisation de la FMI est obligatoire pour cette compétition sauf cas de force majeure dûment justifié.

La feuille de match, gérée sous forme électronique via la tablette, devra être transmise par le club recevant avant le lendemain midi suivant la rencontre toutefois si une (ou plusieurs) des rencontres devait se dérouler en semaine, la transmission de la feuille de match des rencontres concernées devra être effectuée au plus tard dans les 24 heures qui suivent le match. Tout retard dans cet envoi sera pénalisé d'une amende fixée par le Comité de Direction et sera susceptible d'entraîner la mise hors compétition du club qui n'aura pas respecté cette obligation.

En cas de force majeure ne permettant pas l'utilisation de la FMI, il sera établi une feuille de match papier. Cette feuille de match devra alors être envoyée au Secrétariat du District par l'équipe gagnante, par courrier rapide, dans le délai de 48 heures après le match. Tout retard dans cet envoi sera pénalisé d'une amende fixée par le Comité de Direction et sera susceptible d'entraîner la mise hors compétition du club qui n'aura pas respecté cette obligation.

Article 14 : Conséquence d'un forfait

Un club déclarant forfait se verra appliquer les sanctions sportives prévues aux règlements des compétitions du DEF. Les sanctions financières afférentes seront celles prévues à l'annexe financière du DEF.

Article 15 : Police du gymnase

Le club organisateur est chargé de la police du gymnase et sera tenu responsable des désordres ou détériorations qui pourraient résulter avant, pendant et après les rencontres, du fait de l'attitude du public ou des joueurs/joueuses participants.

Les autres clubs participants sont responsables lorsque les désordres ou détériorations sont le fait de leurs joueurs/joueuses, dirigeants ou supporters.

Le club responsable d'une dégradation dans un gymnase devra prendre en charge les réparations notamment au travers de son assurance.

Le District de l'Eure de Football décline toute responsabilité en cas de dégradations des gymnases et installations utilisés.

Article 16 : Cas non prévus

Les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par la Commission Départementale Futsal et le cas échéant par le Comité de Direction du DEF.

La remise des récompenses des championnats de la saison 2024-2025 est effectué avec les résultats suivants :

Criterion futsal masculin seniors : HERCULES FUTSAL CLUB

Criterion futsal féminin seniors : AS EVREUX FUTSAL

U13 départemental 4 groupe A : FC GISORS VEXIN 27

U13 départemental 4 groupe B : RC MUIDS VAUVRAY

U13 départemental 4 groupe C : GROUPEMENT ACMIE

U13 départemental 4 groupe D : AS ST ELIER

U13 départemental 4 groupe E : ES DAMVILLE

U13 départemental 4 groupe F : AS DU VIEVRE

U13 départemental 4 groupe G : FC ROUMOIS NORD

U13 départemental 4 groupe H : FC VAL DE REUIL

U13 départemental 3 groupe A : AC BEUZEVILLE

U13 départemental 3 groupe B : FC GARENNES BUEIL CB

U13 départemental 3 groupe C : ST MARCEL

U13 départemental 3 groupe D : PACY MENILLES RC

U13 départemental 2 groupe A : US CANTON THIBERVILLE

U13 départemental 2 groupe B : US GASNY

U13 féminines à 8 départemental 2 groupe A : FC SEINE EURE

U13 féminines à 8 départemental 2 groupe B : ST SEBASTIEN F

U13 départemental 1 : FC GISORS VEXIN 27

U13 féminines à 8 départemental 1 : EVREUX FC 27

U15 départemental 3 groupe A : ENT TOUTAINVILLE-CONTEVILLE

U15 départemental 3 groupe B : FC SERQUIGNY NASSANDRES

U15 départemental 3 groupe C : FC GISORS VEXIN 27

U15 départemental 3 groupe D : LA CROIX VALLEE EURE F

U15 départemental 3 groupe E : ES NORMANVILLE

U15 départemental 3 groupe F : SC BERNAY

U15 départemental 2 groupe A : FC SERQUIGNY NASSANDRES
U15 départemental 2 groupe B : EVREUX FC 27
U15 féminines à 8 départemental 2 : ENT ROUTOT/ROUMOIS NORD

U15 départemental 1 : FC ROUMOIS NORD
U15 féminines à 8 départemental 1 : FC EURE MADRIE SEINE

U18 départemental 3 groupe A : AS BEUZEVILLE
U18 départemental 3 groupe B : ST SEBASTIEN F
U18 départemental 3 groupe C : FC GARENNES BUEIL CB
U18 départemental 3 groupe D : US GASNY

U18 départemental 2 groupe A : FC GISORS VEXIN 27
U18 départemental 2 groupe B : GROUPEMENT ACMIE
U18 féminines à 8 départemental 2 : FC SEINE EURE

U18 départemental 1 : PACY MENILLES RC
U18 féminines à 8 départemental 1 : FC PAYS DU NEUBOURG

Vétérans Groupe des suivants E : CHARENTONNE ST AUBIN
Vétérans Groupe des suivants F : C ANDELLE PITRES
Vétérans Groupe des suivants G : US ETREPAGNY
Vétérans Groupe des suivants H : CS BONNEVILLOIS

Vétérans Groupe des premiers A : CA PT AUDEMER
Vétérans Groupe des premiers B : US GRAVIGNY
Vétérans Groupe des premiers C : LA CROIX VALLEE EURE
Vétérans Groupe des premiers D : FC ILLIERS L'EVEQUE

Seniors départemental 4 groupe A : CHARENTONNE ST AUBIN
Seniors départemental 4 groupe B : LA CROIX VALLEE EURE
Seniors départemental 4 groupe C : FC EZY SUR EURE
Seniors départemental 4 groupe D : ES DAMVILLE

Seniors départemental 3 groupe A : AS MANNEVILLE S. MARDS
Seniors départemental 3 groupe B : US LOUVIERS
Seniors départemental 3 groupe C : US CONCHOISE

Seniors départemental 2 groupe A : FA DU ROUMOIS
Seniors départemental 2 groupe B : FC VAL DE REUIL
Départemental 2 féminines à 8 : FC SERQUIGNY NASSANDRES

Seniors départemental 1 : STADE VERNOLIEN
Départemental 1 féminines à 8 : FC GARENNES BUEIL

Intervention des personnalités :

Le président appelle les personnalités pour leur intervention :

- **Romain FERET**, Président de la Ligue de Normandie remercie le président de son invitation et dresse la liste de premières actions mises en place par la Ligue.
- **Cedric BETTREMIEUX, Membre du Comité Exécutif de la Fédération Française de Football** rappelle le lien fort tissé entre la FFF, Les Ligues et les districts afin que les clubs soient mieux écoutés.
- **Marc ROUTIER**, Président du district, après avoir remercié Romain FERET et Cedric BETTREMIEUX de leurs interventions, passe à la conclusion de cette Assemblée Générale par les mots suivants :

« Avant que vous veniez pour récupérer vos dotations et pour clôturer cette Assemblée Générale je voudrais vous adresser un petit message. Peut-être plus que les autres saisons, cette trêve estivale a été marquée par de nombreux passages de joueurs d'un club à un autre. Ces mouvements se passent souvent dans de bonnes conditions, mais nous faisons de plus en plus le constat que ces mutations se passent mal, notamment à cause de tensions de plus en plus fortes entre certains responsables et dirigeants de clubs. Certains d'entre vous interpellent le district pour dénoncer les mauvaises pratiques des autres, d'autres s'épanchent généreusement sur les réseaux sociaux. Tout cela génère parfois un climat très hostile, voir haineux peu en rapport avec les bonnes valeurs que notre football doit porter. Nous n'empêcherons pas toutes les déclarations négatives sur les réseaux sociaux, mais nous voulons que les personnes responsables que vous devez être, étant aux commandes des clubs, ne s'abaissent pas à ce genre d'attitude.

Sachez, Mesdames et Messieurs que votre rôle de responsable est de ne pas entretenir ce mauvais climat, mais au contraire de diminuer les tensions. Chacun peut comprendre qu'un dirigeant défende son club mais sachez que toute tension entre les dirigeants se traduira à un moment ou un autre par un risque de violence sur les terrains. Merci à tous d'en prendre conscience et d'en tirer les conséquences.

Je finirais cette conclusion par une pensée empruntée à un ami président de club, qui se reconnaîtra, et qui a demandé récemment à ses joueurs et éducateurs la chose suivante :

Quand vous avez gagné un match, vous êtes heureux et vous chantez ensemble. Par (mauvaise) habitude ce chant est appelé « cri de guerre » et bien appelez le, s'il vous plait, « cri de joie » car il faut que vous sachiez que c'est en Ukraine ou au Proche Orient que la guerre a lieu, mais en aucun cas, sur nos terrains de foot.

Merci à chacune et à chacun de faire en sorte que le football reste un plaisir et une joie pour nos enfants

Tirage au sort de 5 places pour la ½ finale retour de Ligue des Nations féminines qui aura lieu au Stade d'Ornano de Caen le mardi 28 octobre prochain. Ce tirage au sort a lieu entre tous les clubs et c'est le club du SPN Vernon qui gagne ces 5 places.

3 ballons NIKE par clubs sont ensuite distribués à l'ensemble des clubs présents.

L'assemblée générale est close à 21h00.

Le Président
Marc ROUTIER



Le Secrétaire Général
Bruno FARINA



Les décisions de l'Assemblée Générale sont susceptibles de recours devant le tribunal judiciaire d'Evreux dans un délai de 5 ans à compter de leurs publications. La recevabilité du recours est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la conférence des conciliateurs du Comité National Olympique et Sportif Français dans les délais de 15 jours suivants leurs publication dans le respect des articles L141-4, R141-5 et suivant du code du sport